

Au Conseil communal de Nyon

POSTULAT

**Retransmission des séances du Conseil Communal sur NRTV**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, les Conseillères et Conseillers,

Le préavis 2022/71 proposait la retransmission des séances du Conseil Communal sur la chaîne NRTV. Lors de la séance du 7 novembre 2022, le Conseil Communal s'est montré très divisé sur ce sujet, et ce projet avait été refusé de justesse.

Si les arguments pour ou contre une telle retransmission restent d'actualité, les postulants estiment cependant que la situation a évolué depuis lors. Les médias locaux ont de plus en plus de peine à survivre financièrement dans un contexte de globalisation de l'information. Ils jouent pourtant un rôle essentiel dans la promotion de notre région et dans le débat démocratique.

Acheter des prestations à NRTV qui permettent une meilleure diffusion des enjeux politiques locaux est pour nous un calcul économique et une prestation civique qui font sens.

Les personnes qui animent cette chaîne d'information font un magnifique travail reconnu dans tout le district. Pourquoi ne pas leur faire confiance pour la transmission de nos séances ?

Nous proposons de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité qui pourra revenir avec son projet actualisé.

Jacques Hanhart, Alexander Federau

Déposé à Nyon le 19 août 2024